

Programme de lecture
Nos héros de l'environnement

Le concours *Nos héros de l'environnement*, nommé auparavant *Affiche Cosmo*, revient pour une nouvelle année! Cette fois-ci, les élèves sont encouragés à envoyer à la Fondation HumanID un dessin ou tout autre bricolage original représentant l'arrivée de Cosmo et de 3R-V sur une nouvelle planète.

En réalisant cette oeuvre, les élèves courent la chance de remporter le grand prix qui consiste à recevoir la visite à son école de la conférence *Voilier Balthazar, un tour du monde en famille*. L'an dernier, les deux passages de la famille Lavoie ont chaque fois eu un grand succès auprès des jeunes.

Voici un résumé des consignes à suivre pour participer à ce concours. Au verso, vous trouverez tous les détails du concours.

- 1 Amenez les élèves à réaliser, seul ou en équipe, une oeuvre originale (dessin ou bricolage) qui poursuit l'histoire suivante :



Tu es en mission avec Cosmo et 3R-V. Soudain, 3R-V capte des signaux étranges sur son dodo-radar, mais il est trop tard. Vous vous posez en catastrophe sur une planète où les habitants vivent un problème environnemental. Dessine ce que tu vois sur cette planète.



- 2 Demandez aux élèves d'écrire **un court texte** décrivant leur oeuvre.
- 3 Choisissez **une** réalisation par classe.
- 4 Signez au verso de l'oeuvre pour attester que le ou les artistes sont bien des élèves, puis identifiez bien le nom de l'école.
- 4 **Avant la date limite** (28 novembre 2008 ou 29 mai 2009), insérez l'oeuvre et le texte dans la boîte de livres à retourner ou envoyez le tout par la poste à l'adresse suivante :

Promett –A/S Fondation HumanID
1280, rue Cascades
Châteauguay (Québec) J6J 4Z2
CANADA



Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le ou la responsable du programme par téléphone au **514 992-2967** ou par courriel à l'adresse suivante : **direction@fondationhumanid.org**

Règlements détaillés

ARTICLE 1 – Qu'est ce que c'est?

La Fondation HumanID organise un concours de dessin et de bricolage du 1^{er} septembre 2008 au 29 mai 2009.

ARTICLE 2 – À qui s'adresse le concours?

Ce concours est ouvert à l'ensemble des élèves des classes primaires participant au **programme de lecture et de conscientisation à l'environnement et à la biodiversité**. Ce concours est gratuit et s'adresse seulement aux enfants.

ARTICLE 3 – Consignes et spécifications

Le concours Nos héros de l'environnement consiste à réaliser une oeuvre originale (dessin ou bricolage), dont le sujet est en lien avec l'environnement et la biodiversité. La réalisation doit illustrer une réponse à la situation suivante :

« Tu es en mission avec Cosmo et 3R-V. Soudain, 3R-V capte des signaux étranges sur son dodo-radar, mais il est trop tard. Vous vous posez en catastrophe sur une planète où les habitants vivent un problème environnemental. Dessine ce que tu vois sur cette planète. »

Les oeuvres

- Les dessins ou les bricolages faits à la main sont les seuls acceptés (crayons de bois, feutres, peinture, etc.).
- Les oeuvres peuvent être en couleur ou en noir et blanc.
- Les oeuvres doivent être dessinées ou bricolées uniquement par des enfants de la classe. **La signature de l'enseignante ou de l'enseignant au verso en faisant foi.**
- Plusieurs élèves peuvent dessiner ou bricoler sur la même oeuvre.
- Un court texte -moins de 50 mots- lié au thème doit accompagner les oeuvres. (Aucune restriction des textes)
- **Une oeuvre par classe** peut être soumise pour le concours.

L'école

- Le personnel enseignant devra informer les enfants en procédant à la communication et à l'affichage du concours dans l'école.

ARTICLE 4 – Sélection des gagnants

- La Fondation HumanID se réserve le mandat de choisir un jury qui s'occupera de la sélection des gagnants.
- Les affiches gagnantes seront sélectionnées en fonction des critères suivants : **originalité, message, concept**.
- En cas de désistement d'un des gagnants, le suivant sur la liste se verra attribuer le prix.
- La fondation se réserve le droit d'afficher les dessins sur son site.

ARTICLE 5 – Prix

Les prix sont constitués comme suit :

- Deux prix de la conférence *Voilier Balthazar, un tour du monde en famille* dans les écoles gagnantes du concours.

Il y aura deux tirages faits respectivement dans les semaines suivant chaque date limite de participation

- Première date limite de participation : **30 novembre 2008**
- Deuxième date limite de participation : **29 mai 2009**

Une école ne peut pas gagner les deux conférences.

ARTICLE 6 – Gestion des prix

- Les gagnants ne pourront considérer leurs lots comme définitivement acquis qu'après un courriel officiel de la Fondation HumanID.
- Les lots devront être acceptés tel quel et ne pourront être changés ou remboursés.
- Les prix ne peuvent être attribués à une autre personne ou à une autre école sans le consentement de la Fondation HumanID.

ARTICLE 7 – Acceptation des règlements

La participation à ce concours implique pleinement l'acceptation des présents règlements.

ARTICLE 8 – Modification ou annulation du concours

La Fondation HumanID, organisatrice de ce concours, ne saurait être tenue responsable si pour des raisons indépendantes de sa volonté, cas fortuit ou force majeure, le concours était totalement reporté ou annulé.

La Fondation HumanID se réserve le droit de modifier, de prolonger ou d'annuler le présent concours sans que sa responsabilité soit engagée.

Visitez le site Internet de la Fondation HumanID pour obtenir plus d'informations :



www.fondationhumanid.org